



École Saint-Jean-de-la-Lande et Annexe

SÉANCE ORDINAIRE Conseil d'établissement – École Saint-Jean-de-la-Lande 5 novembre à 18h30

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Saint-Jean-de-la-Lande, tenue le 5 novembre 2024 à 18h30 au salon du personnel de l'école Saint-Jean-de-la-Lande, situé au 3120, avenue Laurier Est, à Montréal.

PRÉSENTS

Annie Ramacière (enseignante) Secrétaire de l'assemblée.	Geneviève Madon-Desgagnés (parent)
Maryse Fortin (enseignante)	Ani-Kim Gendron (parent)
Audrey Gagnon-Martineau (enseignante)	Marianne Tanguay (parent)
Arnaud Gervais Raoul Adrien (enseignant)	Laura Turlea (parent)
Lynda Saidj (enseignante)	Veronica Coeto Avendano (parent)
Amina Amokrane (Responsable SDG)	Emna Aloui (parent) Fréderrick Tremblay (parent)

Mme Cyncia Sanon est absente de la rencontre.
Formant quorum sous la présidence de Laura Turlea.

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Madame Nathalie Jarrin, directrice

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La présidente, Laura Turlea, déclare la réunion ouverte. Il est 18h31.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Audrey Gagnon-Martineau que l'ordre du jour soit adopté avec le modifications proposées.

Adoptée à l'unanimité.

2. ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. **Ouverture de la réunion / vérification du quorum** (1 minute)
2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour** (1 minute)
3. **Adoption du procès-verbal de la dernière réunion du 1 octobre 2024** (1 minute)
4. **Parole au public** (5 minutes)

5. Points décisionnels

- 5.1. Adoption de la Régie interne - Règlements intérieurs (5 minutes)
- 5.2. PTDRI (plan triennal de la répartition des immeubles) (30 minutes)
- 5.3. Approbation des COSP (contenus en orientation scolaire et professionnelle) (10 minutes)
- 5.4. Critères de sélection de la direction de l'établissement (1 minute)

6. Sorties éducatives (approbation) (10 minutes)

7. Suivi sur le budget (10 minutes)

- 7.1. Fonctionnement du CÉ (400\$)
- 7.2. Mise à jour sur le budget du CÉ

8. Points d'information/rapports

8.1. Direction (20 minutes)

- 8.1.1. Suivi sur la plateforme MOOZOOM
- 8.1.2. Suivi sur le projet éducatif – reporté
- 8.1.3. Retour sur la fête de la rentrée
- 8.1.4. Planification de la consultation obligatoire auprès des élèves

8.2. OPP (5 minutes)

8.3. Personnel enseignant (5 minutes)

- 8.3.1. Marche matinale

8.4. Service de garde (5 minutes)

- 8.4.1. Réglementation du service de garde actualisée 2024-2025

9. Correspondance (Aucun point.)

10. Varia – Points divers (10 minutes)

- 10.1. Ateliers CREP
- 10.2. Accueil des parents au SDG
- 10.3. Activités parascolaires – session d'hiver
- 10.4. Nomination d'un(e) secrétaire pour la séance suivante (membre parent)

11. Levée de la réunion

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1^{er} octobre 2024

IL EST PROPOSÉ par Ani-Kim Gendron que le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} octobre 2024 soit adopté avec dispense de lecture et sans modifications.

Adoptée à l'unanimité.

4. PAROLE AU PUBLIC

Il n'y a pas de public qui assiste à la séance du conseil d'établissement.



Initiales de la
Présidence



Initiales de la
direction

5. SUJETS NÉCESSITANT UNE DISCUSSION

5.1 Adoption de la Régie-interne-Règlements intérieurs

CONSIDÉRANT qu'il faut adopter la régie interne-règlements intérieurs, le document est adopté à l'unanimité.

5.2 PTDRI (plan triennale de la répartition des immeubles)

CONSIDÉRANT QU'IL faut adopter le plan de répartition des immeubles, Mme Jarrin présente aux membres du conseil d'établissement le document. Elle mentionne que l'annexe de St-Albert-le Grand est présenté comme une annexe temporaire à St-Jean de la Lande. Dans les faits, le bâtiment est utilisé comme un entrepôt du CSSDM.

Certains membres questionnent la direction sur la possibilité d'utiliser la cour d'école de l'annexe de St-Albert-le-Grand. Mme Jarrin s'informera auprès du CSSDM. Elle souligne qu'il n'y a pas d'accès direct à cette cour.

Le document FORMS est complété et le plan triennal de la répartition des immeubles est adopté à l'unanimité.

5.3 Approbation des COSP

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'établissement doit approuver les contenus COSP, Mme Jarrin présente aux membres du conseil d'établissement les contenus et la planification des diverses activités pour l'année 2024-2025.

Les contenus sont approuvés à l'unanimité.

5.4 Critères de sélection de la direction de l'établissement

CONSIDÉRANT QUE le document est à compléter, il est proposé par Mme Turlea, la présidente du conseil d'établissement, de faire parvenir un courriel à tous les membres afin que ceux-ci puissent transmettre commentaires ou modification avant le 1^{er} décembre 2024.

6. SORTIES ÉDUCATIVES (APPROBATION)

6.1 Sortie à la cabane à sucre pour les trois classes d'accueil. Le financement de cette sortie doit être précisé, mais elle est déjà **adoptée à la majorité.**

Pour 12 Contre 0 Abstention 1

6.2 Demande financement dans le cadre d'une activité COSP dans la classe de Mme Eve St-Germain-Duval.

Visite d'un parent qui viendra présenter son métier de joaillier et la création d'ornements de Noël avec des pierres précieuses.

Montant demandé de 105 \$

La demande est adoptée à l'unanimité

6.3 Suivi Classe Verte des élèves du 2^e cycle.

Mme Jarrin et Mme Audrey Gagnon-Martineau nous informent que les dates choisies pour la classe verte doivent être modifiées car il y a un conflit avec les épreuves ministérielles. Les recherches pour de nouvelles dates et un nouvel endroit sont déjà en route.



Initiales de la
Présidence



Initiales de la
direction

7. SUIVI SUR LE BUDGET

7.1. Fonctionnement de CÉ (400\$).

Il est décidé à l'unanimité que le budget de 400\$ soit remis à l'OPP.

7.2. Budget fonds 4.

Mme Jarrin nous présente une mise à jour du budget avec un tableau pour appuyer le tout. En date du 5 novembre 2024, le budget du fonds 4 est de 27 612 \$

8. POINTS D'INFORMATIONS

8.1. *DIRECTION*

8.1.1. Suivi sur la plateforme MOOZOOM

Retour sur le lancement et les activités MOOZOOM qui se sont déroulés le lundi 4 novembre 2024

8.1.2. Suivi sur le projet éducatif.

Ce point est reporté au prochain CÉ car les enseignants se rencontreront le mercredi 4 décembre (journée pédagogique institutionnelle) pour échanger, travailler sur projet éducatif de l'école.

8.1.3. Retour sur la fête de la rentrée.

Le camion de glace ayant eu quelques difficultés à livrer la marchandise lors de la fête de la rentrée, l'école a décidé d'offrir aux élèves de l'école une queue de castor le 31 octobre. Merci aux parents bénévoles qui sont venus soutenir l'activité.

8.1.4. Planification de la consultation obligatoire auprès des parents

Formation d'un sous-comité qui a le mandat de proposer des idées. Le comité est formé par Mme Veronica Coeto et de Mme Geneviève Madon-Desgagnés.

Les membres sont invités à faire parvenir leurs idées au comité avant le 14 janvier 2025.

8.2. *OPP*

8.2.1. Salon du livre.

La coop Maisonneuve sera présente dans le gymnase de l'école afin de présenter des livres, des jeux lors de la soirée des rencontres pour le premier bulletin. Une invitation sera transmise aux parents.

8.2.2. Grande fournée.

Vente de petites ou grandes bouchées sucrées lors de la soirée des rencontres pour le premier bulletin.



Initiales de la
Présidence


Initiales de la
direction

8.2.3. Soirée de jeux de société.

La soirée de jeux devrait se dérouler dans la grande salle de l'école vendredi le 22 novembre. Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte.

8.2.4. Groupe Facebook de l'école.

Certaines publications sur le site Facebook des parents devraient être adressées à un autre endroit. Lors de la prochaine rencontre de l'OPP, le sujet devrait être discuté. Il est également proposé par Mme Audrey Gagnon-Martineau de faire parvenir un courriel à tous les parents pour les informer.

8.3. **PERSONNEL ENSEIGNANT**

8.3.1. Marche matinale.

L'activité qui était planifiée tous les lundis matin est maintenant en rotation de journée. Le but est de permettre aux élèves d'assister de façon plus équitable à leur période de spécialités.

La marche des élèves du préscolaire demeure le lundi matin.

8.4. **SERVICE DE GARDE**

8.4.1. Réglementation du service de garde actualisée 2024-2025.

Mme Amina Amokrane présente les modifications apportées à la réglementation pour l'année 2024-2025.

Modification des tarifs 9,50 \$

13,00\$ journée pédagogique.

Modification des heures de dîner.

Le document est approuvé à l'unanimité par les membres du conseil d'établissement.

9. **CORRESPONDANCE**

Aucune correspondance.

10. **VARIA**

10.1. Ateliers CREP.

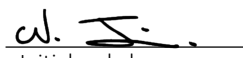
Mme Veronica Coerto propose d'organiser un seul atelier soit celui de la transition primaire-secondaire. L'atelier pourrait se dérouler fin mai-début juin.

10.2. Accueil des parents au SDG.

Mme Veronica Coerto mentionne à Mme Amina Amokrane que les journées de juin dernier où les parents ont été autorisés à aller chercher les enfants dans leur groupe du SDG avaient été grandement appréciées. Mme Coerto demande à Mme Amokrame si des journées spécifiques pourraient être organisées de nouveau. Mme Amokrane mentionne que des journées seront organisées sous peu.



Initiales de la
Présidence


Initiales de la
direction

10.3. Activités parascolaires

Mme Jarrin nous mentionne que suite à une discussion avec M. Larrieux des Loisirs Récréatifs communautaires de Rosemont, il y aura bonification des activités offertes aux élèves pour la session d'hiver.

10.4. Communication parents dans l'info-parents.

Dans un souci de bienveillance envers son personnel, la direction lors de l'envoi de l'info-parents de novembre à mentionner, proposer aux parents d'envoyer des courriels aux enseignants dans une plage horaire déterminée. Les membres du conseil d'établissement se font porte-parole de plusieurs parents en mentionnant que le message avait heurté ceux-ci. Mme Jarrin fera parvenir aux parents de l'école un nouveau message afin de préciser sa pensée lors de la communication de mois de novembre.

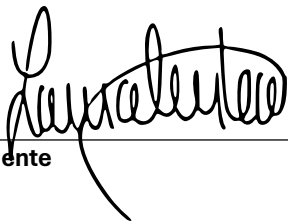
10.5. Nomination d'un nouveau secrétaire.

M. Frédérick Tremblay se propose pour être le secrétaire du prochain conseil d'établissement.

11. LEVÉE DE LA RÉUNION

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 20h34.

La levée de la réunion est proposée par Mme Audrey Gagnon-Martineau, et adoptée à l'unanimité.



Présidente

Directrice